



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

statut

Question écrite n° 66457

### Texte de la question

M. Florent Boudié attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la préparation du projet de loi croissance et pouvoir d'achat. Face à l'inquiétude partagée de l'ensemble des professions concernées, le Gouvernement fait le choix judicieux et nécessaire du dialogue et de la concertation. Il souhaite, notamment suite aux déclarations du ministre en date du 24 septembre dernier, savoir quelles seront les modalités précises de mise en place de ce dialogue avec les professions réglementées concernées et quelle en sera la temporalité.

### Texte de la réponse

Afin de réformer certaines professions réglementées, la loi no 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, libérera le potentiel inexploité de croissance du pays en levant, de manière pragmatique, les blocages identifiés dans les secteurs clés de l'économie française. L'élaboration de cette loi a fait l'objet d'une concertation approfondie en lien avec l'ensemble des ministères en charge des professions considérées, et en particulier le ministère de la justice, qui a compétence sur les professions du droit. La modernisation des professions réglementées du droit permettra d'élargir l'accès à ces professions, d'offrir des prestations plus transparentes et plus justes et de développer l'inter-professionnalité. La réforme améliorera le fonctionnement de ces professions, sans remettre en cause leurs fondamentaux. La liberté d'installation offrira à ceux qui ont les diplômes nécessaires la possibilité d'ouvrir leur étude ou leur cabinet là où sont les besoins de la population et des entreprises. La règlementation des tarifs reflétera davantage les coûts réels. Enfin, l'ouverture de l'accès au capital entre professionnels du droit encouragera l'investissement pour rendre l'activité plus efficace et rapprocher les professions. La concertation se poursuivra tout au long de l'élaboration des textes réglementaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Florent Boudié](#)

**Circonscription :** Gironde (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66457

**Rubrique :** Professions libérales

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et numérique

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [14 octobre 2014](#), page 8545

**Réponse publiée au JO le :** [22 décembre 2015](#), page 10530